

# Arrêt des championnats amateurs et plan d'aides aux clubs

19/03/2021



**La crise sanitaire continue de lourdement toucher le pays et a entraîné la suspension des activités sportives en intérieur pour les majeurs et les mineurs depuis de longs mois. Elle contraint la FFBB à prendre la décision d'arrêter définitivement l'ensemble de ses championnats métropolitains (départementaux, régionaux et nationaux) pour la saison en cours.**

Le Bureau Fédéral de la FFBB, réuni à Paris le 19 mars, a acté l'arrêt définitif de toutes les compétitions fédérales à l'exception des divisions qui bénéficient de la dérogation au confinement et à l'interdiction de déplacement et peuvent ainsi continuer de pratiquer le basket-ball en entraînements et en compétitions sur tout le territoire.

La Ligue Féminine, la Ligue Féminine 2 et la Nationale Masculine 1 poursuivent donc leur championnat et des échanges auront lieu très prochainement pour finaliser leur saison, conformément aux dispositions réglementaires votées le 11 décembre 2020.

Les championnats des divisions inférieures sont intégralement et définitivement arrêtés à l'exception des championnats ultra-marins. En effet, la perspective de disputer 50% des rencontres, même dans les territoires ayant pu débiter leurs championnats en septembre dernier, ne peut plus être envisagée. Dans ces divisions, la saison 2020/21 ne donnera lieu à aucune montée et aucune descente.

Dans l'optique d'une autorisation de reprise de la pratique dans les semaines qui viennent, la Fédération laissera les Ligues, avec le soutien des Comités, proposer des compétitions alternatives afin d'offrir la possibilité à nos licencié.es de disputer des rencontres compétitives d'ici la fin de la saison.

Au titre de cette saison 2020/21, face à cette situation exceptionnelle, la FFBB, ses Ligues et ses Comités ont unanimement décidé de mettre en place un plan massif d'aides de 12 millions d'euros à destination directe des clubs. Une communication envers les clubs sera organisée très rapidement afin de préciser les modalités de ces aides.

Un travail est d'ores et déjà engagé pour préparer la saison 2021/22 dans les meilleures conditions avec l'espoir d'une reprise normale de nos compétitions. Un plan de relance, en cours d'élaboration, sera présenté pour accompagner cette reprise et répondre à la forte demande de basket en France.

**Jean-Pierre Siutat (Président de la Fédération Française de BasketBall) :** « La FFBB a souhaité prendre le temps de consulter et de concerter avant de prendre une décision aussi importante pour l'ensemble de nos clubs et nos licenciés. En effet, depuis septembre, la situation est très différente entre les territoires. Nous avons aujourd'hui décidé de « stopper » les championnats amateurs métropolitains car il n'était plus envisageable de réaliser même une partie de ces compétitions, comme initialement espéré. Cette décision, terriblement frustrante, n'a pas été facile à prendre. Certains ont pensé que la FFBB souhaitait faire jouer « coûte que coûte ». Ce n'est pas ce principe qui nous a animés, mais celui de tenter jusqu'au dernier moment, de permettre aux 57 000 équipes engagées et à des milliers de joueuses et de joueurs de réaliser des matches officiels cette saison, dans le cadre de leur championnat. Malgré une fin de saison repoussée à fin juin, cette perspective n'est plus atteignable aujourd'hui. Nous avons demandé à nos Ligues et Comités de proposer des pratiques alternatives aux clubs et aux licenciés dès que possible, en particulier autour du 3x3, qui pourra se pratiquer plus rapidement en extérieur. Nous avons également décidé de soutenir économiquement les clubs en finançant une partie des engagements et des licences sur cette saison. C'est un effort global considérable de près de 12 millions d'euros que la FFBB, ses Ligues et Comités, vont réaliser pour aider les clubs, avant de se tourner vers la saison prochaine et proposer un plan de relance qui tiendra compte des dispositifs prévus par le gouvernement, dont le tant attendu Pass'Sport. Nous en détaillerons rapidement les modalités lors de visio-conférences avec les Ligues, les Comités et les clubs. »